

Nombre de membres du Bureau :  
- en exercice : 20  
- membres présents : 16  
- suffrages exprimés : 16  
- pour : 16

**DÉLIBÉRATION n° B2018/230**

L'an deux mille dix-huit et le 30 novembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD, Jean-Pierre CABOS, Fabienne ROYO, Joëlle ABADIE, Laurent LAGES, Jean-Claude CLARENS

**Absents excusés** : Nathalie SALCUNI, Alain DUCASSE, Alain PIASER et François DABEZIES

**Objet** : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Mauvezin pour le financement de travaux de rénovation du logement communal et d'aménagement de sécurité de l'école

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Mauvezin sollicitant un fonds de concours d'un montant de 2 728 € à la CCPL pour l'opération : Rénovation du logement communal et aménagement de sécurité de l'école.

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Opération de travaux « Rénovation du logement communal et aménagement de sécurité de l'école »	24 567.00	Subventions	5 603.16
		Fonds de concours CCPL	2 728.00
		Autofinancement commune	5 739.59
<b>Total</b>	<b>24 567.00</b>	<b>Total</b>	<b>24 567.00</b>

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DECIDE**

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 2 728 € à la commune de Mauvezin pour le financement de l'opération de travaux de rénovation du logement communal et d'aménagement de sécurité de l'école.

Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO



Affichée le 07 DEC. 2018